

LA POLITIQUE MUNICIPALE EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

Document d'orientation préparatoire au conseil municipal du 27 mars 2023

Parce que beaucoup se joue dès le plus jeune âge, la politique publique dédiée à la petite enfance revêt une importance capitale. Dans le cadre de ses compétences, la Ville de Louviers intervient au titre des structures d'accueil de la petite enfance, mais pas seulement. En cohérence avec sa labellisation « Ville amie des aînés – ville amie des âges », elle articule ses actions avec la politique éducative, en lien avec l'Education nationale et s'efforce de développer la dimension petite enfance dans chacune de ses politiques publiques.

Ce document d'orientation présente ainsi une photographie de l'offre municipale en matière d'accueil de la petite enfance (0-3 ans) ainsi que les dispositifs municipaux orientés vers les jeunes publics. Il définit également les valeurs et les principes qui guident l'action locale en ce domaine, avec de réels « marqueurs » municipaux et cette volonté permanente d'accompagner aux mieux tous les Lovériens dans la diversité de leurs situations particulières.

Les orientations et priorités mentionnées soulignent, tant en fonctionnement qu'en investissement, les enjeux municipaux jusqu'à la fin du mandat, traités sous le prisme d'une approche transversale, pluridisciplinaire et résolument partenariale.

SOMMAIRE

I-Des structures d'accueil « petite enfance » diversifiées pour répondre aux différents besoins des Lovériens

- 1. Les crèches multi-accueil
- 2. La crèche familiale
- 3. Le relais petite-enfance
- 4. La crèche d'entreprises

II – Des moyens importants et une gouvernance modernisée

- 1. Des moyens importants
- 2. Une gouvernance modernisée

III – Les marqueurs de l'action lovériens en faveur de la petite enfance

- 1. Des prestations gratuites proposées au sein des structures d'accueil
- 2. Une démarche inclusive destinée à la petite enfance
- 3. Une attention particulière portée à la petite enfance dans le réseau d'éducation prioritaire
- 4. L'accompagnement de la parentalité
- 5. La programmation culturelle dédiée à la petite enfance
- 6. La formation continue des agents municipaux

IV – Orientations et priorités jusqu'à la fin du mandat

- 1. Soutenir l'investissement dans les équipements municipaux dédiés à la petite enfance
- 2. Promouvoir le continuum éducatif entre la petite enfance et l'enfance
- 3. Concourir au label « Crèches à vocation d'insertion professionnelle »
- 4. S'engager dans une démarche écologique et environnementale au sein des structures d'accueil de la petite enfance
- 5. Soutenir le développement de la pluralité de l'offre en matière de structures d'accueil
- 6. Prendre en compte des priorités liées à la petite enfance dans l'élaboration de la future Convention territoriale globale (CAF)

I – DES STRUCTURES D'ACCUEIL DIVERSIFIEES POUR REPONDRE AUX DIFFERENTS BESOINS DES LOVERIENS

La Ville de Louviers propose une offre diversifiée de structures d'accueil et s'efforce de répondre de son mieux aux différents besoins des Lovériens, dans un contexte de manque d'attractivité de la profession d'assistante maternelle¹. Ces dernières années, la municipalité a engagé un vaste programme d'investissements afin de moderniser les lieux d'accueil dédiés à la petite enfance et aussi d'en créer de nouveaux.

1. Les crèches multi-accueil

Au 1^{er} janvier 2023, trois crèches multi-accueils (Les Capucines, Saint-Germain et Les Explorateurs) proposent 77 places sous la forme d'un accueil régulier, occasionnel ou d'urgence pour prendre en compte la diversité des besoins des familles. Ces structures municipales proposent des activités éducatives au travers d'un lien partenarial avec les infrastructures de la ville (Médiathèque – Baby Gym – Eveil musical – Musée).

Au total, elles accueillent 155 enfants dont quatre en situation en handicap. 30% des parents dont les enfants sont accueillis sont sans profession, à la recherche d'un emploi ou en situation de précarité professionnelle. Avec la construction de la nouvelle crèche des Acacias, le nombre de berceaux passera à 83.

Le début de l'année 2023 fut marqué par l'ouverture de la nouvelle crèche des Explorateurs dans les anciens locaux entièrement réhabilités de l'ex-école maternelle Jean Zay, désormais fusionnée avec celle des Cascades. Les Explorateurs servent actuellement de relais à la crèche des Acacias, démolie à la fin du printemps 2023 pour laisser place à une toute nouvelle crèche dans le cadre de l'Anru des Acacias. L'ouverture des Explorateurs se traduit par la création de 9 berceaux supplémentaires et permet de rétablir une structure d'accueil petite enfance dans ce quartier qui n'en avait plus depuis la fermeture de la crèche des Petits Loups en 2017. La crèche des Explorateurs est le résultat d'un projet architectural pensé avec l'ensemble des agents du service Petite Enfance qui ont travaillés sur les points forts et les points faibles de leur structure afin d'élaborer un plan type de « crèche idéale » à laquelle se prêtait parfaitement les locaux d'ancienne école Jean Zay. Le site se veut innovant avec la création d'une salle « Snoezelen », propice à une exploration sensorielle permettant aux touts petits d'éveiller l'ensemble de leurs sens (l'ouïe, le toucher, l'odorat, le goût et la vue) mais aussi le vibratoire et le vestibulaire.

2. La crèche familiale

28 places sont proposées au sein de la « crèche familiale », qui veut que les enfants soient accueillis au domicile d'une assistante maternelle agréée, salariée de la crèche familiale. En fonction de l'agrément, chaque assistante maternelle peut accueillir jusqu'à 4 enfants. 31 enfants sont actuellement concernés. La crèche familiale est un mode d'accueil hybride entre l'accueil collectif (deux fois par semaine) et l'accueil individuel. Elle offre une souplesse quant aux horaires d'accueil, élargis avant 7h30 et après 18h30, avec une possibilité d'un accueil étendu au week-end.

¹ La profession d'assistant(e) maternel(le) étant quasi exclusivement exercée par des femmes (99%, source DARES, Ministère du Travail), le terme « assistante maternelle » est ici utilisé.

Ce mode d'accueil est accessible aux familles ayant de faibles revenus, avec un tarif inférieur à la crèche collective. 31% des familles accueillies bénéficient d'un tarif horaire intérieur à 0,5 euros. La mise en place d'un système de replacement permet aux parents de bénéficier d'une continuité de service. La crèche familiale offre un confort administratif pour les parents dans la mesure où l'employeur de l'assistante maternelle reste la ville.

3. Le relais petite-enfance

Nouvelle appellation du Relais assistantes maternelles (RAM), le Relais petite-enfance (RPE) est un lieu ressource d'information, d'échange et d'animation au service des assistantes maternelles, des enfants et des parents. Près de 500 familles du territoire font appel à une assistante maternelle. Le nombre d'assistantes maternelles s'établit à 171 en 2023 dont 84 à Louviers.

Pour les parents, ce relais petite-enfance propose un(e) assistant(e) maternelle formé(e) et doté(e) d'un agrément qui accueille l'enfant à domicile et participe de façon volontaire aux projets organisés par le relais. Le Relais propose une liste de professionnel(le)s disponibles pour accueillir les enfants sur Louviers et 14 communes proches. Le réseau est également un lieu de conseil pour accompagner les parents dans leur statut d'employeur.

Pour les assistantes maternelles, le relais leur propose gratuitement et sur inscription à l'année : des ateliers d'éveil (peinture, manipulations sensorielles, chants, baby gym...) qui contribuent à leur professionnalisation, des ateliers éducatifs qui peuvent se tenir dans des structures municipales comme le musée ou la médiathèque ou encore des rencontres intergénérationnelles en partenariat avec les maisons de retraite de la ville. Le Relais aide également les assistantes maternelles dans la rédaction des contrats et les guide dans leur formation, ponctuelle et continue.

4. La crèche d'entreprises

La crèche d'entreprise intercommunale « Cascadines » gérée par l'agglomération Seine-Eure sous la forme juridique d'une délégation de service public a ouvert ses portes à Louviers en 2007.

Il s'agit d'une structure multi-accueil fonctionnant en horaires administratifs et atypiques du lundi au vendredi de 5h30 à 22h. Sa capacité d'accueil est de 70 enfants (accueil régulier, occasionnel et d'urgence) avec des places réserves par les employeurs du territoire, notamment du secteur pharmaceutique.

II – DES MOYENS IMPORTANTS ET UNE GOUVERNANCE MODERNISEE

La Ville de Louviers consacre des moyens importants à la mise en œuvre d'une politique municipale ambitieuse en direction de la petite enfance. Celle-ci repose sur une gouvernance modernisée fondée sur l'équité et la transparence.

1. Des moyens importants

La municipalité consacre des moyens budgétaires et en personnel très significatifs pour le fonctionnement du service petite enfance.

a) <u>Les moyens humains</u>

Ainsi, les crèches multi-accueil mobilisent au total 25 agents répartis ainsi :

- Crèche des Capucines : 8 agents (1 directrice, 4 auxiliaires de puériculture, 3 CAP petite enfance)
- Crèche Les Explorateurs : 9 agents (1 directrice, 4 auxiliaires de puériculture, 3 CAP petite enfance et 1 apprentie)
- La Crèche Saint-Germain : 8 agents (1 directrice, 4 auxiliaires de puériculture, 3 CAP petite enfance).

S'agissant de la crèche familiale, elle mobilise 8 agents (1 directrice infirmière puéricultrice et 7 assistantes maternelles).

b) Les moyens budgétaires

En termes de masse salariale, celle-ci atteint 1 517 294 euros en 2023 répartis ainsi :

- Crèche des capucines : 349 300 eurosCrèche Saint-Germain : 303 543 euros
- Crèche des Acacias / Crèche des explorateurs : 310 824 euros
- Crèche familiale : 323 279 euros
- Relais petite enfance: 109 482 euros
- Direction administrative petite enfance (chef de service et psychologue) : 70 866 euros

Par ailleurs, plusieurs services de la Ville de Louviers interviennent directement en faveur des enfants accueillis dans les structures municipales ou au domicile d'assistantes maternelles : sports, culture, etc.

S'agissant des recettes de fonctionnement, elles sont constituées de la participation des parents, qui repose sur la règle du taux d'effort. Les charges de fonctionnement sont également en partie assumées par les subventions versées par la CAF au titre de la prestation de Service unique. Cette PSU représente 600 000 euros au titre de trois crèches multi-accueil et de la crèche familiale.

2. Une gouvernance modernisée

a. L'instauration d'un Guichet unique pour la petite enfance

Depuis 2014, la municipalité s'est engagée dans une démarche de simplification pour les familles autour du « Kiosque famille » comme lieu unique d'information et d'orientation pour les parents en recherche d'une solution d'accueil.

Les agents de la direction « petite enfance » proposent ainsi un accompagnement personnalisé en mettant en avant les atouts de l'ensemble des modes d'accueil, leur complémentarité et le continuum éducatif.

b. <u>Davantage d'équité et de transparence dans l'attribution des places en crèche</u>

La municipalité a souhaité que le dispositif d'attribution des places en crèche soit le plus transparent et impartial possible fondé sur la participation de parents représentants chaque structure d'accueil de la ville.

La Ville a ainsi mis en place un système d'admission équitable fondé sur une approche multicritères :

- Des critères liés à la situation de l'enfant : handicap, rapprochement de fratrie.
- Des critères liés à la situation de la famille : parent/enfant de la fratrie en situation de handicap, parents mineurs, familles monoparentales, naissance multiple.
- Des critères liés à la situation professionnelle : intérim, parcours d'insertion, de formation, reprise de l'activité professionnelle.
- Des critères liés à des situations spécifiques : famille orientée par un organisme social, grande précarité.

c. L'harmonisation des horaires

La municipalité a engagé une démarche d'harmonisation du fonctionnement des crèches dans l'objectif d'améliorer tout à la fois les conditions d'accueil des enfants et de travail des agents.

Les horaires de chaque crèche ont été alignés sur une amplitude 7h30/18h30 fondée sur :

- Un roulement des agents sur 4 jours (journée de travail de 9h) soit 36 heures hebdomadaires.
- Une journée continue avec une pause méridienne règlementaire prise à horaire variable en fonction des besoins d'accompagnement des enfants.
- 30 minutes hebdomadaires cumulées en une réunion mensuelle de deux heures.

III – LES MARQUEURS DE L'ACTION LOVERIENNE EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE

L'offre municipale dédiée à la petite enfance se caractérise par un certain nombre de marqueurs qui concourent à l'attractivité de Louviers à destination des familles.

1. Des prestations gratuites proposées au sein des structures d'accueil

Les prestations proposées gratuitement dans les crèches municipales placent Louviers parmi les villes les plus attractives au regard de la prise en charge de la petite enfance. On peut notamment mentionner :

- la fourniture gratuite des repas
- la fourniture des couches
- la présence d'un psychologue dédié aux structures de la petite enfance
- le recrutement d'un dumiste pour les activités d'éveil musical
- le soutien aux activités de motricité en lien avec l'association « la semaine des 4 jeudis ».

Ces prestations ne relèvent pas du champ des prestations obligatoires mais bel et bien des «+» de Louviers, reflets d'une volonté politique de proposer des prestations hautement qualitatives et adaptées aux besoins différents de chaque enfant.

2. Une démarche inclusive destinée à la petite enfance

La démarche inclusive mise en place dans les structures municipales d'accueil de la petite enfance, c'est l'opportunité donnée à chaque enfant, quelles que soient ses spécificités, de se sentir valorisé, confiant et en sécurité de manière à pouvoir réaliser son plein potentiel.

Dans cet esprit, la bientraitance et bienveillance éducative sont le fil conducteur de l'action des professionnels de la petite enfance, ce qui signifie que l'autorité des adultes soit incarnée comme un repère pour le réconfort et la sécurité des enfants.

D'un point de vue opérationnel, la volonté d'inclusion se traduit par des initiatives visant à « aller vers », pour s'adresser aux familles des enfants les plus éloignés des modes d'accueil. Il en est ainsi de l'éveil pour tous ouvert aux enfants non accueillis dans les crèches : baby gym, éveil musical.

Le service petite enfance participe également aux projets conçus et mis en œuvre par le réseau Parentalité come, par exemple, la fête des familles.

3. Une attention particulière portée à la petite enfance dans le réseau d'éducation prioritaire

Deux quartiers de Louviers – Maison Rouge et les Acacias – sont situés en réseau d'éducation prioritaire. Dans ce cadre, une attention particulière est portée à la petite enfance, et à l'accompagnement des enfants scolarisés. Il est ainsi possible d'être scolarisé dès l'âge de deux ans en très petite section (TPS) pour les habitants rattachés à l'une des écoles maternelles suivantes : le Chat Perché et Jacques Prévert à Maison Rouge ou la Souris Verte aux Acacias.

Dans ces écoles, les classes bénéficient d'un système de dédoublement des effectifs permettant un meilleur suivi scolaire des élèves.

S'agissant du volet extra-scolaire, une expérimentation est par ailleurs menée dans les écoles maternelles du Chat Perché et Jacques Prévert à l'attention des familles allophones, dans le cadre des interventions café ELO. Il s'agit à travers ce dispositif de construire un espace interculturel au sein de chacune des écoles du quartier de Maison Rouge pour tisser des liens entre adultes d'une même communauté éducative. C'est un moyen de vivre la diversité comme une richesse et d'inscrire le livre comme médiateur entre les lieux et les langues, comme support à la parentalité, comme vitrine de la diversité linguistique qui participe de l'identité du quartier de Maison Rouge à Louviers.

Depuis septembre 2022, sept séances ont été organisées. Une quinzaine de familles ont profité du dispositif; certaines viennent de façon très régulière et d'autres de façon plus aléatoire selon leur disponibilité. Ce sont des moments privilégiés entre enfants et parents, avec des retours très positifs de la part des parents. Des familles sont venues découvrir et même s'inscrire à la médiathèque suite leur participation à ce dispositif.

4. L'accompagnement de la parentalité

L'association Passage est un partenaire historique de la Ville de Louviers, accompagné dans le cadre d'une convention de soutien pluriannuelle, qui propose un lieu d'accompagnement et de soutien à la parentalité, inspiré des maisons vertes de Françoise Dolto.

Huit accueillants sont formés à l'accueil et à l'écoute. L'accompagnement de l'enfant s'effectue en présence d'au moins un de ses parents ou d'un adulte référent. Les jeux et les activités constituent des supports destinés à favoriser la relation entre adultes et enfants.

La participation des familles et des assistantes maternelles est fondée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité. Les locaux de l'association accueillent les ateliers d'éveil animés par le Relais petite enfance.

5. Une programmation culturelle dédiée à la petite enfance

Les différentes structures culturelles de la Ville proposent une programmation dédiée à la petite enfance et depuis 2020, une délégation dédiée aux jeunes publics a été confiée à une élue de la majorité municipale.

a. <u>Lecture à la médiathèque</u>

Outre les cafés Elo précités, la médiathèque est investie dans les actions autour du livre auprès des très jeunes enfants depuis de nombreuses années. Elle a en son sein une professionnelle reconnue dans le réseau, référente petite enfance et publics éloignés. Les différentes actions sont les suivantes :

- Les accueils bébés lecteurs : reprise en novembre 2022 après deux ans d'interruption liés à la crise sanitaire. Cinq séances ont déjà eu lieu en 2023 avec 66 personnes accueillies.

- Le Comité P'tits bouquineurs instauré en 2021 avec la présentation et le prêt d'albums, retour d'expérience et diffusion d'un poster des coups de cœur des bébés et des professionnels des structures Petite enfance.
- Les interventions PMI : 5 séances en 2022 pour 60 personnes environ. Deux séances ont déjà eu lieu en 2023 qui ont concerné 28 personnes au cours des cinq premières semaines de l'année.
- Les Cafés des parents Toutes Petites Sections : Trois à quatre séances/an. Ils prennent la forme de rencontres thématiques dans les écoles avec les parents autour des livres pour enfants en support du thème (sommeil, écrans, alimentation...)
- Les accueils à la médiathèque de classes de maternelles : Plusieurs dizaines de classes sont accueillies chaque année.

b. Spectacle vivant au Moulin et à la médiathèque

La programmation culturelle consacre quatre spectacles par an au très jeune public : deux pour les 0-3 ans et deux pour les 3-6 ans en alternance au Moulin et à la médiathèque. Pour chaque spectacle, deux séances sont proposées gratuitement le vendredi matin à l'attention des enfants des crèches/assistantes maternelles ou des écoles maternelles ainsi qu'une séance en famille le samedi matin (gratuite à la médiathèque et 3€ par enfant au Moulin avec un accompagnateur gratuit). Près de 600 enfants sont accueillis à ces douze séances annuelles.

c. Au musée

Depuis 2021, « la Galerie des petits » du Musée de Louviers propose un cycle d'expositions à hauteur d'enfants pour explorer les couleurs. Après le bleu en 2021, ce fut le rouge en 2022 et jusqu'au 30 avril 2023.

Cette galerie des petits sert est proposée aux classes dès la maternelle et de nombreux ateliers et visites sont organisés pour les enfants autour de la médiatrice du musée.

d. A l'école de musique et de théâtre

• Eveil musical : trois cours sont réservés aux 4-6 ans avec 4h hebdomadaire. 46 enfants sont concernés au cours de l'année scolaire 2022-2023.

La ville a par ailleurs recruté deux intervenantes spécialisées (DUMI) qui interviennent :

- Dans les crèches Acacias, Capucine, Saint Germain et crèche familiale : 3h30 hebdomadaire pour 96 enfants à travers les interventions des deux intervenantes spécialisées (DUMI) recrutées par la ville de Louviers.
- Dans les écoles maternelles : en 2021-2022, plus de 400 enfants ont été concernés. En 2022-203, une quinzaine de classes de maternelle sont concernées.

e. Résidence jumelage 2022-2023

Il s'agit d'un projet porté par la direction de la culture (Villa Calderón) et l'Inspection de circonscription sur le thème du portrait avec une artiste peintre Sara H. Danguis.

Quatre séances de trois heures sont réparties sur l'année scolaire pour huit groupes d'enfants de Grande Section Maternelle de La Souris Verte, Chat Perché et Jacques Prévert. Une restitution en présence de l'artiste est prévue lors de la Nuit des musées qui se tiendra le 13 mai 2023. Le budget total s'élève à 11 000 euros financés à hauteur de 5 000 euros par la Ville, 5 000 euros par la DRAC et 1 000 euros par l'inspection départementale.

6. La formation continue des agents municipaux

Une attention particulière est portée par la municipalité à la formation continue des agents du service petite enfance.

Un groupe de travail sur le développement de l'enfant a été mis en place autour de axes suivants :

- Une grille de lecture du développement de l'enfant par stade de 6 mois associé à des propositions éducatives et des points de vigilance favorisant la prévention et un 1^{er} accompagnement des familles vers un diagnostic.
- La définition de concepts tels que la motricité libre, l'itinérance ludique, l'affordance (= observer toutes les possibilités d'action sur un objet source d'apprentissage pour le jeune enfant) etc. pour mettre du sens aux pratiques professionnelles.
- Une démarche d'observation.

A l'instar de la conférence éducative instaurée en partenariat avec l'inspection académique, une conférence éducative Petite enfance s'est tenue pour la première fois en 2022.

IV – ORIENTATIONS ET PRIORITES JUSQU'A LA FIN DU MANDAT

Dans le prolongement des actions initiées depuis 2014, les orientations et priorités définies jusqu'à la fin du mandat inscrivent la politique en faveur de la petite enfance au carrefour de nombreux enjeux municipaux liés à la qualité du patrimoine communal, à une approche inclusive et dédiée au plus grand nombre, à l'innovation des politiques publiques et au développement d'une stratégie partenariale dans le cadre, notamment, de la nouvelle convention territoriale globale en cours d'élaboration.

1. Soutenir l'investissement dans les équipements municipaux dédiés à la petite enfance

La municipalité a engagé dès 2014 des moyens importants pour la réhabilitation du patrimoine communal qui a concerné au premier chef le secteur de la petite enfance. Les décisions suivantes ont ainsi été prises :

- Fermeture en 2017 de la crèche des Petits Loups, route de Paris, dont le bâtiment était inadapté et non conforme aux prescriptions élémentaires pour l'accueil d'enfants en bas âge.
- Travaux d'aménagement au sein de la crèche Saint Germain pour accueillir des berceaux supplémentaires.
- Transformation de l'ancienne école maternelle Jean Zay en crèche de 29 berceaux dans le cadre d'une réhabilitation complète du bâtiment. L'investissement s'est élevé à 800 000 euros.

Parmi les chantiers en cours et prévisionnels, figurent :

- La démolition de l'ancienne crèche des Acacias, vétuste, et construction en lieu et place d'une nouvelle crèche dans le cadre du programme de rénovation urbaine (ANRU) du quartier pour un montant d'environ 2,5 millions d'euros. Le nouveau bâtiment devrait être livré au second semestre 2024.
- Le transfert de la crèche Saint-Germain à la crèche des Explorateurs au moment de l'ouverture de la nouvelle crèche des Acacias.
- La relocalisation de la crèche familiale, actuellement hébergée au centre de loisirs du Hamelet, dans des locaux plus adaptés.
- La mise en conformité, à l'horizon 2026, des locaux de la crèche « Les Capucines » au référentiel bâtimentaire issu de la nouvelle réforme des modes d'accueil petite enfance.

A terme, ces différentes opérations permettront l'ouverture de 6 nouvelles places d'accueil collectif.

2. Promouvoir le *continuum* éducatif entre la petite enfance et l'enfance

Dans le cadre de l'organisation des services de la Ville, une attention particulière est portée à la création de passerelles entre les différents âges de la vie au service, en l'espèce, d'un *continuum* d'actions entre la petite enfance et l'enfance.

C'est dans cet esprit que la refonte de l'organigramme du pôle vie éducative et sportive s'est traduite en 2022 par la création d'une direction unique « ressources » et que les actions communes entre les écoles maternelles et les accueils de loisirs sont encouragées. Il s'agit en effet d'articuler les différentes actions éducatives au service d'une plus grande cohérence à travers les âges.

La mise en œuvre de ce continuum éducatif suppose ainsi de travailler de façon décloisonnée et pluridisciplinaire afin de proposer une offre globale à la petite enfance, dans une perspective intergénérationnelle, au-delà de la seule problématique des structures d'accueil.

3. Concourir au label « Crèches à vocation d'insertion professionnelle »

La Ville de Louviers ambitionne d'intégrer le label « crèches à vocation d'insertion professionnelle » (Crèches AVIP) en réservant des places aux jeunes enfants de 0 à 3 ans de parents dans une démarche active de recherche d'emploi afin qu'ils puissent bénéficier d'un accompagnement social et professionnel en vue de leur intégration durable sur le marché du travail.

L'obtention de ce label repose sur une dynamique partenariale avec les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle sur le territoire. Il s'agit d'adapter le fonctionnement des structures d'accueil aux besoins des publics fragiles (temps d'accueil et d'écoute des parents, période d'adaptation, implication des parents etc.) et à l'évolution de leur situation ; et d'assurer une place d'accueil pérenne de l'enfant lorsque son parent retrouve un emploi.

4. S'engager dans une démarche écologique et environnementale au sein des structures d'accueil de la petite enfance

Dans le cadre du pilier « Louviers, ville durable », la municipalité entend mettre en place une démarche écologique et sanitaire dans les crèches en :

- Identifiant les problématiques de santé environnementale liées aux crèches ;
- Œuvrant à la qualité écologique des crèches
 - O Amélioration de la qualité de l'air intérieur au quotidien
 - o Utilisation de produits d'entretien les moins polluants possible
 - o Lutte contre le gaspillage
 - o Achat écoresponsable du mobilier, du linge et des jouets
 - o Gestion et réduction des déchets etc.

Il s'agit également d'intégrer l'éducation à l'environnement dans le projet d'accompagnement des enfants au quotidien en les sensibilisant à la connaissance et au respect de l'environnement :

- o Découverte et respect de la nature, recyclage des déchets.
- o Exploration du milieu environnant pour mieux connaître la faune et la flore et prendre conscience du paysage et de la vie qui nous entoure.

- o Activités d'éveil à partir de matériaux recyclables.
- o Apprentissages des gestes quotidiens bons pour la planète (tri des déchets, fermer le robinet pendant qu'on se savonne les mains etc.).

5. Soutenir le développement de la pluralité de l'offre en matière de structures d'accueil

Louviers dispose d'une offre diversifiée de structures d'accueil dédiées à la petite enfance. Alors que la demande de places en crèche demeure supérieure à l'offre proposée, de nouvelles structures d'accueil privées pourraient compléter l'offre existante, pour des publics qui n'ont pas aujourd'hui accès aux structures municipales.

Dans ce cadre, un projet de crèche d'entreprise bilingue est à l'étude avec « Les Jeunes Pousses », une société normande qui cherche à s'implanter à Louviers. Grâce à des professionnels anglophones, l'accueil s'effectue en Anglais et en Français, pour une immersion naturelle tout au long de la journée de l'enfant et quotidiennement.

6. Prendre en compte des priorités liées à la petite enfance dans l'élaboration de la future Convention territoriale globale (CAF)

La ville de Louviers est engagée dans la rédaction d'une nouvelle convention territoriale globale (CTG) pluriannuelle avec la Caisse d'allocations familiales de l'Eure. La CAF est un partenaire majeur de la Ville, tant en fonctionnement qu'en investissement, pour la mise en œuvre de la politique liée à la petite enfance.

Dans ce cadre, la municipalité souhaite donner une lisibilité forte aux priorités de l'action municipale autour de trois piliers : l'innovation, la qualité de service et l'évaluation.